



ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Genève, mai 2001

**Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés (LDCIII)**

Bruxelles, 14-20 mai 2001

**Lutte contre la pauvreté et Travail Décent:
Un agenda pour le développement dans
les pays les moins avancés**

*Document de travail destiné à la
session thématique interactive sur
"le développement des ressources humaines et l'emploi"*

Préface

La communauté internationale est parvenue à un consensus faisant de la lutte contre la pauvreté le premier objectif des politiques sociales et économiques. Lors du Sommet du Millénaire, les chefs d'Etat et/ou de Gouvernements se sont engagés à combattre la pauvreté et à répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés (PMA) particulièrement frappés par ce fléau. La Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC III) va permettre d'analyser les résultats des actions passées et de définir le futur soutien à apporter à ces pays. J'espère que cette réunion sera fructueuse car elle puise dans les vastes enseignements tirés de notre expérience collective.

Historiquement le BIT a pour mandat de traiter des questions intéressant le monde du travail. C'est dans cet esprit que nous apportons notre contribution à LDC III car nous considérons que la création d'emploi est la clé de la réduction de la pauvreté. Les consultations qui ont débouché sur le Sommet Social au début des années quatre-vingt-dix, ont établi que l'emploi constituait le premier pas sur la voie de l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La création d'emplois est devenue la troisième question à l'ordre du jour du Sommet et constitue le troisième engagement de la Déclaration de Copenhague: "Nous nous engageons à favoriser la réalisation de l'objectif de plein emploi en en faisant l'une des priorités de base de nos politiques économiques et sociales et à donner à tous, hommes et femmes, la possibilité de s'assurer des

moyens de subsistance sûrs et durables grâce à un emploi librement choisi et à un travail productif".

Nous avons désormais défini notre principal objectif qui est d'accroître les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un *travail décent* et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. Lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies "Copenhague + 5", la communauté internationale dans son ensemble a adhéré à l'agenda du BIT relatif au *travail décent*.

La notion de *travail décent* propose une perspective intégrée de la croissance à forte intensité d'emploi et la considère comme la solution la plus efficace pour réduire la pauvreté. Cette notion permet à des domaines tels que la santé et la sécurité au travail, la protection sociale, les droits fondamentaux au travail et la représentation d'être intégrés à un agenda pour le développement. La pauvreté est certes une affaire de revenus, mais également de droits et de compétences. Le *travail décent* accorde des droits aux individus afin qu'ils développent et renforcent leurs compétences, y compris les travailleurs pauvres et les travailleurs du secteur informel. Nous devons saluer les efforts entrepris par certains PMA qui se sont engagés à prendre en compte la notion de *travail décent* dans leurs stratégies de développement.

La lutte contre la pauvreté fondée sur le *travail décent*, associée notamment à une politique macroéconomique appropriée et au développement institutionnel, ne saurait être menée par un seul pays ou une seule institution. Il faut adopter une approche cohérente incluant l'ensemble des acteurs, les PMA, le système multilatéral et les donateurs. Nous devons évaluer les lacunes des nombreux efforts de développement en ce sens qu'ils n'ont pas adopté d'approche intégrée des problèmes posés aux populations pauvres.

LDC III tombe à un moment opportun pour faire le point et montrer la cohérence des politiques et programmes que nous élaborons conjointement. Le Secrétaire général, Monsieur Kofi Annan, nous rappelle que l'avenir de ces pays, les plus pauvres parmi les pauvres, est lié au bien-être de l'humanité tout entière. C'est pourquoi, nous souhaitons, dans l'intérêt de tous, renouveler notre effort en vue de trouver de nouvelles solutions et de nouvelles façons de travailler afin de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Pour l'occasion, le BIT a rejoint la France et l'Ethiopie en vue de conduire une session thématique interactive sur le développement des ressources humaines et l'emploi. Nous espérons que cette session permettra un débat fructueux sur le rôle joué par le développement des ressources humaines et l'emploi dans la stimulation de la création d'emploi et la réduction de la pauvreté dans les PMA dans le vaste cadre du *travail décent*. Ce document devrait servir à orienter le débat. L'approche basée sur le *travail décent* est une contribution majeure à la lutte contre le problème multidimensionnel que pose la pauvreté dans les PMA, comme le souligne ce document. Nous avons également émis quelques propositions en vue de l'élaboration d'interventions pratiques s'appuyant sur l'approche préconisée par le BIT en matière d'éradication de la pauvreté.

Les PMA et les partenaires du développement peuvent compter sur la détermination du BIT à faire de LDC III et de son suivi un succès.

Juan Somavia
Directeur général
Bureau international du Travail